

Regard sur l'alphabet adopté pour enseigner l'amazighe au Maroc

Par **El-Hossaein FARHAD**

*Professeur de l'enseignement supérieur habilité
Faculté Pluridisciplinaire de Nador
Université Mohammed Premier (Oujda)-Maroc*

L'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif marocain à partir de l'année scolaire 2003/2004 constitue un précédent historique d'une grande importance. Cette langue, depuis longtemps bannie du secteur éducatif, se voit actuellement insérée dans les institutions. Cet enseignement est organisé suite à la convention liant l'IRCAM¹ et le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (MENJ) datée du mois de Juin de la même année.

A cet effet, plusieurs manuels, dont « Awalinu »² et « Tifawin a Tamazight » 1, 2, 3, 4 5 et 6, ont été réalisés pour répondre aux besoins de cet enseignement d'une part, et de l'autre proposer une méthodologie et une didactique propres à cet héritage nord-africain. Ces manuels sont le fruit d'un travail d'équipe réalisé par les chercheurs de l'IRCAM en collaboration avec la Direction des Programmes et des Curricula du Ministère de l'Education Nationale.

Les manuels réalisés se basent sur la circulaire 108³ qui trace les objectifs et les finalités de l'enseignement de la langue amazighe et qui fixe les principes généraux sur lesquels se fondent cet enseignement, à savoir la généralisation de l'enseignement de l'amazighe sur le plan vertical (dans le temps) à l'ensemble des cycles et des niveaux ; la généralisation de cet enseignement sur le plan horizontal (dans l'espace) pour concerner toutes les régions du royaume. Son caractère obligatoire aussi bien pour les apprenants amazighophones que pour les arabophones, implique qu'il est passible d'une évaluation au même titre que les autres enseignements ; mais l'enseignement de la langue standard unifiée dans ses structures phoniques, morphologiques, lexicales et syntaxiques est progressif.

Cependant, différents problèmes constituent un frein à l'enseignement-apprentissage de l'amazighe.

L'aspect phonétique est celui qui pose le plus de problèmes dans la normalisation et l'homogénéisation de la langue, particulièrement du Nord au Sud. Mais il reste à savoir si l'amazighe peut être normalisés et harmonisés au niveau phonétique. Si nous étudions soigneusement les différences entre les variétés, nous aboutirons à la conclusion que la majorité de ces différences n'est pas pertinente. En d'autres termes, elles ne sont pas phonologiques⁴. Alors, comment ce problème peut-il être résolu tout en normalisant la langue ?

Le choix d'un système phonologique strict d'écriture implique, à long terme, l'avantage d'affaiblir les différences phonétiques entre les différentes variétés de l'amazighe. En fait, il n'existe aucune langue pour laquelle la version écrite correspond entièrement à la version parlée, pour une raison simple : la langue écrite a tendance à être conservatrice, ce qui n'est pas le cas de la langue parlée qui change avec le temps. Mais cela ne veut pas dire abandonner toutes les caractéristiques phonétiques et commencer l'enseignement uniquement par tout ce

qui appartient à l'écrit l'usage de l'oral et de l'oralité sont indispensables dans l'enseignement de l'amazighe, surtout dans les niveaux primaires.

Notre communication comportera des remarques sur l'alphabet tfinagh-IRCAM adopté pour enseigner l'amazighe au Maroc.

Nous discuterons en premier lieu l'omission de certains phonèmes, ensuite la problématique du schwa surtout dans l'enseignement-apprentissage de l'amazigh dit standard et les difficultés posées lors de la lecture, tout en proposant des règles d'insertion de ce lubrifiant.

Pour en finir par la problématique de la suppression des voyelles initiale, centrale et finale dans des manuels programmés.

I. NÉGATION DES VARIANTES DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'AMAZIGHE

Nous pensons que le problème est résolu si l'on opte pour un système phonologique strict et nécessaire de transcription. Cela veut dire que toutes les caractéristiques phonétiques, dans n'importe quelle variété, non pertinentes⁵ ne sont pas représentées dans le système. En revanche, il reste toujours des problèmes au niveau de la standardisation de la phonétique donc de la prononciation.

Il faut noter que l'alphabet tfinagh-IRCAM est élaboré sur la base d'une analyse phonologique et d'un ensemble de critères dont :

- L'univocité du signe : elle renvoie au principe général selon lequel à un son correspond un graphème et un seul ;
- L'extension géographique : elle permet de ne retenir que les oppositions distinctives communes aux trois variantes. Lorsqu'une opposition est localisée, elle n'est pas retenue.
- Le rendement fonctionnel : ce principe renvoie à la productivité des oppositions phonématiques. En effet une paire minimale isolée ne peut permettre d'octroyer le statut d'unicités distinctives aux sons en opposition. Cependant, ce critère a été transgressé dans les exemples suivants :
 - Cci **a rum**. « J'ai mangé du pain ». Cci **t**. « Je l'ai mangé ».
 - Cci tafirast. « J'ai mangé la poire ». Cci **t**. « Je l'ai mangée ».

Pour résoudre cette confusion, l'opposition morphologique est rendue par la graphie **t** (occlusif simple) pour le masculin et **tt** (occlusif géminé) pour le féminin. On écrit, par conséquent :

- Cci **t**. « Je l'ai mangé ». Cci **tt**. « Je l'ai mangée ».

Si cette ambiguïté grammaticale est résolue, d'autres cas posent problème, comme il l'est dans l'exemple suivant :

- Iwta. « Il a frappé ». iwta. « Il est épuisé ».

Un seul phonème pour deux réalisations différentes et la substitution de « t » par « θ » implique le changement de sens. Il s'agit d'une paire minimale.

Ces deux exemples montrent clairement la variation morpho-phonologique, alors le **t** et le /θ/ sont deux phonèmes distincts. Le non-respect des caractéristiques phonétiques dans le choix

de l'alphabet tiffinagh engendre chez les apprenants du Nord une certaine insécurité dans la prononciation de /t/.

II. LE SCHWA OU LA VOYELLE NEUTRE CENTRALE

La suivante analyse discute la problématique de la présence et le fonctionnement de la quatrième voyelle dans la langue amazighe précisément le schwa⁶ dans les mots amazighs inscrits dans une « tradition écrite » naissante qui se confronte à un usage quotidien de la dite voyelle lubrifiante.⁷ Elle va approcher la contribution des linguistes sur le système vocalique, tout en étudiant la réception de l'amazigh standard en tant que langue enseignée à l'école marocaine publique.

Est-il correct d'omettre le schwa ? Le schwa est cette voyelle prononcée qui se rapproche de « a » et de « u ». ⁸ Cette voyelle, neutre et centrale, peut-elle être une absence de voyelle ? Certes, le schwa est absence pour les amazighophones du sud, mais il ne l'est pas pour l'amazighe du nord. Seulement à l'oral, les Rifains confondent souvent, le schwa avec la voyelle pleine « a ».

En effet, Concernant la voyelle pleine, A. Basset (1952, p, 8) affirme que « La comparaison dialectale montre (en effet) qu'à une voyelle pleine, dans certains parlers, peut répondre une voyelle d'autres parlers, nsan/ nsin /nsen(ils ont passé la nuit), si bien qu'on doit admettre qu'une voyelle « e » peut être aussi la conséquence de la réduction d'une voyelle pleine.⁹

1. Présence / absence du schwa : problème didactico-pédagogique

La syllabation en tarifit pose, depuis l'intégration de l'amazighe à l'école, un ensemble de problèmes, notamment la voyelle « neutre » (notée e). Les conventions orthographiques proposées sont problématiques. Le lexique proposé dans les manuels est dénué du schwa, ainsi «tessekkem»(vous avez envoyé) devient «tsskkm»... Comment gérer cette présence « physique » du lubrifiant dans cette syllabe constituée cinq consonnes ? Quelles sont les règles la syllabation par le « schwa » ? Pratiquement, l'Institut royal pour la culture amazighe (Ircam), promoteur de cette insertion, propose deux simples règles¹⁰ :

- ❖ pour séparer plus de deux consonnes identiques : « tammemt » (miel) ;
- ❖ pour séparer deux consonnes identiques dans le radical : « mlel » (blanchir).

En conséquence, des mots sans voyelles, difficiles à prononcer, apparaissent abondamment dans le texte amazigh, suivant deux conditions pratiques :

- ❖ obéir d'une part à l'habitude soussie aux règles standards ;
- ❖ de l'autre, ne pas être concernés par les deux maigres règles.

Alors, divers problèmes se posent avec la présence ou l'omission du schwa dans les manuels scolaires¹¹ (du 1^{er} tome jusqu'au 6^e). La réception de l'amazighe se trouve problématique dans d'autres régions du Maroc que le Sous.

Qu'avance la tradition académique à propos de la présence et de l'absence d'une telle voyelle ? Selon Dell et Elmedlaoui, le schwa en langue soussie, ne possède pas de segment correspondant sur le plan des représentations phonétiques. (Dell 88, 96) De son côté, M. G. Kossmann avance que la voyelle neutre est « voyelle centrale non-phonologique. Elle

apparaît pour éviter la constitution de groupes de plus en plus de deux consonnes. Elle n'est jamais distinctive. Sa nature strictement phonétique est confirmée par son instabilité selon

- les locuteurs

- le débit

- la constitution du « mot phonétique » où elle apparaît ; sa position varie avec la composition phonique du groupe. »¹² Ce sont les mêmes propos avancés par S. Chaker¹³ en ajoutant que cette (voyelle neutre) est interdite en syllabe ouverte et sera systématiquement supprimée dans la notation phonologique. Quant à K. Cadi, il voit que l'analyse du schwa pose des problèmes délicats dont la solution exige immanquablement le recours à la phonétique instrumentale et une réflexion théorique profonde sur les structures syllabiques de tarifit¹⁴. Qu'entendent-ils par voyelle centrale non-phonologique ? Est-ce que l'instabilité de cette voyelle permet aux linguistes de la supprimer ? Comment résoudre son existence sur le plan phonétique ?

Le schwa /e/ est une voyelle avec un statut particulier, il existe en kabyle et en tarifit mais pas en tachelhit. La standardisation nationale pose problème puisque les deux variétés, au Maroc, le Centre et le Nord disposent d'une voyelle neutre « e » quant à la langue standard, celle des manuels scolaires, elle ne fait pas mention d'une présence importante.

C'est vrai que la suppression de cette voyelle neutre réglerait le problème de son instabilité comme dans le verbe :

- yefser "Il a mis à sécher" ; radical: fser
- fesren "Ils ont mis à sécher" ; radical: fesr

En supprimant le « e », nous obtiendrions :

- yfsr "Il a mis à sécher" ; radical : fsr
- fsrn "Ils ont mis à sécher" ; radical : fsr

Et sa suppression est aussi importante dans la confection d'un dictionnaire amazigh où les mots sont classés par ordre alphabétique et où nous ne retenons que les radicaux, dans ce cas nous ne pouvons avoir ni les verbes conjugués ni les noms au pluriel. Dans ce dictionnaire nous aurons des mots tels que : *yefser* et *fesren*.

Ainsi, nous obtenons deux radicaux différents : « fser » et « fesr » qui sont le résultat du déplacement de la voyelle centrale neutre « e ». Dans ce cas, nous ne savons pas le vrai radical, ce qui mettra les apprenants dans des situations d'insécurité causées par la conjugaison.

Cependant, d'autres écritures posent problèmes au niveau de la lecture.

Prenons les exemples suivants :

ssnn (Ils connaissent); munn (Assemblés); ad ff (Je sortirai); ad tmmurdd (Tu ramperas),...

Dans ces exemples, il est impossible de savoir quelle est la consonne qui porte une accentuation, du coup, nous pouvons lire incorrectement. L'insertion du « e » permet de reconnaître les consonnes accentuées pour une lecture correcte. De plus dans ces exemples, comment savoir si les deux « m » ou les deux « v » ou les deux « d » représentent deux phonèmes distincts ou une tendue (gémignée). Avec l'introduction du « e » nous levons cette ambiguïté et nous écrivons alors :

Ssnen; munen; adff e ; ad temmurded,

Dans ce cas, l'accentuation est marquée par la présence du « e » et dans « ssnen », par exemple, l'accentuation est marquée sur les consonnes « s » et le dernier « n », et si nous écrivons ce verbe conjugué sans la voyelle « e » nous aurons ssnn, et nous ne pouvons pas savoir quelle est la deuxième consonne accentuée : est-ce que le premier « n » ou le deuxième ?

Donc, la suppression du « e » posera problème dans le cas d'une suite de deux consonnes identiques significatives, que nous pouvons confondre avec une consonne tendue¹⁵ représentée par un doublet "Ssnen;munen;... "

En plus, l'emplacement du schwa influence la réception de la langue amazighe enseignée à l'école marocaine, observons les deux verbes suivants :

- Mlel" Etre blanc " et mell" Etre dégouté "

Le déplacement du schwa dans ces deux verbes influence sur le sens, donc ces exemples et d'autres soutiennent l'idée d'utiliser la voyelle neutre afin d'éviter ces suites de consonnes identiques significatives.

Autre exemple :

- zṛeḍ"Devenir misérable" et zṛeḍ¹⁶"Péter"

Dans ces deux radicaux verbaux, l'insertion du schwa est pertinente, et sans cette voyelle l'apprenant et l'enseignant seront incapables de distinguer les deux sens de ces deux verbes (Devenir misérable et Péter).

- tessned" Tu sais" et tessend"Elle a battu"

Sans l'insertion du schwa, il est impossible de distinguer les deux sens.

D'autre part les suites de plus de trois consonnes sont difficilement déchiffrables pour les apprenants du Nord, que dire de quatre, de cinq, de six et de sept consonnes successives, comme dans les exemples suivants :

- tagldit"Royaume" au lieu de tageldit
- muḥmmd"nom propre" au lieu de muḥhemmed
- asslmd"Apprentissage" au lieu de"asselmed"
- bdlkrim"n.propre" au lieu de" ebdelkrim"
- bdrṛḥman"nom propre" au lieu de ebderreḥman

En plus d'être un problème de la phonétique/phonologie, le schwa se pose comme un problème didactico-pédagogique. Au Rif, cette nouvelle transcription vocalique du lexique (sans l'insertion du schwa) pose différents problèmes. Nos visites des écoles de Berkane, Kebdana, Nador, Al Hoceima... nous ont aidés à comprendre une telle réception.

Le problème de cette voyelle neutre rend difficile la réalisation correcte d'un certain nombre de termes sans schwa, surtout pour les non-amazighophones.

Notons que le tarifit « **a trois voyelles pleines, a, i, u et une voyelle brève , dont le statut phonologique est discutable.** »¹⁷ Cette présence du schwa n'est-elle pas due à l'influence des autres langues méditerranéennes, notamment du Nord ? Cette présence est, à notre avis, fondamentale. Par exemple la syllabation, qui gère la composition d'un

poème, impose la présence du schwa. Comment scinder le vers ? Utiliser quel autre moyen « physique » ? Faut-il compter le schwa en tant que voyelle ?

2. La mobilité du schwa

La convention parémiologique¹⁸, héritée des arabisants et des orientalistes, veut que l'on classe les mots selon les radicaux, notamment en syllabes. Ce classement précis dénote non seulement le désintérêt pour les trois voyelles, mais la suppression totale de la quatrième. Néanmoins, la dérivation montre des mots, nécessitant la présence du schwa pour signifier...¹⁹ La mobilité du schwa est notoire dans la langue amazighe. « On sait que sous l'influence d'affixes, la voyelle neutre (notée e) peut se déplacer dans le mot. La convention retenue est de la maintenir dans la position qu'elle occupe dans le mot isolé (forme verbale conjuguée ou participe munis de leurs désinences et nominal) »²⁰ Dans la conjugaison du verbe « mne », nous avons : « imnev/ imnev » et « ttmenva/ ttmenva ». Du singulier au pluriel, parfois la voyelle neutre se déplace. Nous avons : « amdel/ amdel » / « imedlan/ imedlan » (le schwa du singulier devient un « a » au pluriel). Comment alors la retenir ? La retenir serait déformer la langue écrite...

Kossmann va plus loin : « Nous avons l'expérience que les locuteurs natifs berbères ont souvent une idée très exacte du placement de schwa. Ces idées ne correspondent pas toujours à la réalité phonétique. Tout de même nous pensons qu'il faut prendre l'intuition linguistique du locuteur natif comme point de départ »²¹ Il s'agit d'un point de vue mitigé : le linguiste « étranger » se pose curieusement en maître de l'art de prononcer/articuler le dialecte amazigh.

La mobilité du schwa fait non seulement son intérêt dans la constitution d'un mot, mais également un indice de son existence « morphologique » : susem (Tais-toi) / susmet (Taisez-vous), ffe (Sors)/teff ed (Tu es sorti), iffe (Il est sorti)/ neffe (Nous sommes sorti(e)s)...

3. Sonorité et voyelle neutre

Si les voyelles sont le noyau d'une syllabe de par leur sonorité, la sonorité des consonnes détermine la syllabation. En effet, la sonorité de la consonne a une influence effective sur la vocalisation et par conséquent sur la syllabation dans de tarifit. Quant aux semi-voyelles (w, y), elles déterminent partiellement la sonorité. Précisément, en tant que « e muet », le schwa existe au niveau de la base du radical. Citons : kker / kkar (se lever) ; krez/ karz (labourer) ; er/ ar (lire) ; tter/ ttar (demander) ; ffer/ffar (cacher) ; mjer /mjar (moissonner) ; ... De même, nous avons une présence (discutable) dans des radicaux comme : (e)ns (passer la nuit) ; ...

Le schwa est présent dans le verbe constitué de deux consonnes à l'aoriste : sel (écouter) ; ne (tuer)...

4. Règles d'insertion du schwa en tarifit

Nous proposons ici une série de règles qui pourraient faciliter les rapports entre l'oral et l'écrit. Ces propositions prétendent être une étude théorique sur la langue enseignée à l'école marocaine du fait qu'elle mette à nu les problèmes du schwa.

4.1.LE SCHWA SÉPARANT PLUS DE DEUX CONSONNES IDENTIQUES

Nous constatons deux cas :

4.1.1. L'insertion du schwa avant la consonne géminée

- ittettef"Il saisit habituellement" ; tettannayd"Tu vois" ; tettar"Elle a demandé" ;tettuska"Elle est construite"

4.1.2. L'insertion du schwa après la consonne géminée

- bezzez"Obliger" ; afejjej"Action de divertir" ; anesses"S'infiltrer naturellement"

4.2.LE SCHWA SÉPARANT DEUX CONSONNES IDENTIQUES DANS LE « RADICAL VERBAL »

- arrujded"Trembler et craindre de perdre ce qu'on a" ; arruyses"Grincer(les dents) " ; cemrer "Devenir blanc" ; fses"Devenir léger" ; mlel"Devenir blanc" ; l e "Devenirdoux".

4.3.LE SCHWA AVANT LA CONSONNE GÉMINÉE OU LABIO-VÉLAIRE

4.3.1. Avant la consonne géminée

- amenni"Comme ça/bien fait", amenn ruq"Emigré" ; a eddis"Ventre" ; tneqq"Mortelle"

4.3.2. Avant la consonne géminée labio-vélaire

- Ttegg d"Elle est peureuse" ; adeg ar"Gendre" ; asegg as"Année" ; asekk ar"Perdrix/bon"

4.4.L'INSERTION DU SCHWA ENTRE DEUX CONSONNES IDENTIQUES NON GÉMINÉES

Cette proposition a une grande importance dans le processus enseignement-apprentissage de l'amazighe à l'école puisqu'elle permet d'éviter la confusion entre la consonne géminée (deux consonnes identiques) et les deux consonnes identiques non géminées.

L'exemple : temmurded va être prononcé temmurd et écrit / temmurdd²².

Dans cette prononciation :

Temmurded: "Tu as rampé"

Temmurd: "Elle a rampé"

Le critère phonétique n'est pas respecté.

Cela pose problème : un seul terme avec deux prononciations influe sur la réception. C'est pourquoi nous proposons l'insertion du schwa comme dans les exemples suivants :

- ad jnen²³/ ad jnen "Ils dormiront " ; ad s e /"J'achèterai" ; arukses"Grincer(les dents)" ; cɔnen/"Inquiéter" ; farnen "Ont trié" ; imezzyanen "Petits" ; imeqqranen"Grands/célèbres"

Pour plus de précisions au niveau des règles de l'insertion du schwa, nous proposons un certain nombre de règles conçues spécialement pour les verbes et quelques prépositions

bilitères afin de faciliter la tâche aux enseignants, aux apprenants et à toute personne désirant apprendre l'amazighe tenant compte de ses spécificités phonétiques.

4.5. RÈGLES D'INSERTION DU SCHWA SELON LE NOMBRE DE CONSONNES

4.5.1. UNE SEULE CONSONNE : LES MONOLITÈRES

Sont les verbes composés d'une consonne simple ou géminée avec ou sans voyelle.

Pour les verbes composés d'une consonne identique ou labio-vélaire (monolittère) le schwa n'a pas lieu d'être, comme dans les exemples suivants :

- cc "Manger", gg "Faire/être / mettre" ; jj "Donner naissance/laisser" ; kk "Passer"

Pour les verbes composés de consonnes identiques labio-vélaire, le schwa n'a pas lieu d'être, comme dans l'exemple suivant :

- gg^o "Pétrir"

4.5.2. DEUX CONSONNES (LES BILITÈRES)

Les bilitères sont des verbes composés de deux consonnes simples dont l'une pouvant être géminée, avec ou sans voyelle.

Dans le cas des verbes en deux consonnes non identiques nous insérons le schwa au milieu, quant aux verbes **constitués de deux consonnes dont une géminée ou tendue qui commence le mot** le schwa est inséré après la consonne géminée comme dans les exemples suivants :

CC	CEC	Traduction
s	se	Acheter
rʒ	reʒ	Casser
dɾ	deɾ	Descendre
dl	del	(Re) couvrir
zɾ	zeɾ	Voir
r	er	Lire, appeler
ml	mel	montrer"
kl	kel	passer la journée, les heures chaudes
adf	adef	Entrer
bdd	bedd	Etre debout
kks	kkes	Enlever, défalquer
zzl	zzel	S'étendre pour se reposer
ttɣ	tteɣ	Dormir
ttf	ttef	Saisir
ddz	ddez	piler, frapper
acm	acem	piquer, aiguillonner (âne)

Dans le cas de la conjugaison de ces verbes bilitères le schwa se place après la deuxième consonne, comme dans les exemples suivants :

CEC	CCEC	TRADUCTION
Nes	ad nse	Passer la nuit/ je passerai la nuit
Sel	ad sle	Ecouter/ j'écouterai
reḥ	ad rḥe	Casser/ je casserai"
er	ad re	"lire/ je lirai"

La preuve de l'existence du schwa dans cette catégorie de mot est que lors de la formation des noms d'action ou des noms d'agent apparaît à la place du schwa une voyelle pleine (*a* ou *u*)²⁴. Sur le plan didactique, les apprenants prononcent "a" à la place du schwa "e" :

Verbe	Traduction	nom d'action	Traduction
ffeḥ	Mâcher	affaḥ ²⁵	Mâchement, mastication
ffe	Sortir	ufu	Action de sortir
kkes	Enlever	akkas ²⁶	Enlèvement
qqen	Fermer	aqqaṇ	Fermeture
ddez	Concasser	addaz	Concassage
bbeḥ	Enfoncer	abbah	Enfoncement
zzel	S'étendre	azzal	Action de s'étendre

Pour les prépositions constituées de deux consonnes distinctes, nous insérons le schwa au milieu :

- deg "Dans" ; er "Vers" ; xef "Sur" ; zeg, seg "De/originaire de, à partir de".

4.5.3. TROIS CONSONNES (LES TRILITÈRES)

Les trilitères sont des verbes composés de trois consonnes simples ou deux simples et une géminés.

Le schwa est placé, dans la majorité des cas, après la deuxième consonne. Cette règle s'applique généralement aux verbes dont le principal procédé de dérivation du nom d'action est la préfixation de « a » et la substitution du schwa « e » par la voyelle « a », d'où la forme : **accac**.

Verbe	Traduction	Forme	Nom d'action	Traduction	Forme
cmes	Emballer	ccec	acmas	Action d'emballer	accac
cnef	Rôtir	ccec	acnaf	Action de rôtir	accac
craf	Attacher	ccec	acraf	Action d'enchaîner	accac
deḥ	Tremper	ccec	a ḍah	Action de tremper	accac
dfeḥ	Plier	ccec	a ḍfaḥ	Action de plier	accac
fes	Fouler au pied	ccec	a faḥ	Action de fouler au pied	accac
nqeb	Picorer	ccec	anqab	Action de picorer	accac

Cette proposition prouve l'existence du schwa qui se transforme en voyelle pleine **a** dans la formation du nom d'action à partir de ce verbe.

Donc, la séquence /C₁C₂C₃/²⁷ se réalise [C₁C₂EC₃]

Cas non retenus dans cette proposition :

Les verbes zenz"Vendre" ; zerz"Secouer" ; sers"Poser" ; serf"Cajoler", sens"Passer la nuit", n'obéissent pas à la règle proposée car leurs noms d'action ne sont pas de la forme **accac** mais plutôt de celle de **acecciouaccuci**(azenzi, azruzi, asrusi, asensi,...).

Donc la forme C₁C₂C₁ (la première et la dernière consonne sont identiques) se réalise CEC₂C₁.

4.5.3.1. La séquence /CUCC/ se réalise [CUCEC]

- susef"Cracher" ; mured"Ramper" ; sufe "Faire sortir" ; nudef"nous sommes entrés" ; buzzer"dormir, s'allonger"

4.5.3.2. La séquence /CICC/ se réalise [CICEC]

- sifeḍ"Envoyer" ; sisen"Tremper" ; sidef"Faire entrer" ; sireḍ"Se laver"

4.5.3.3. La séquence /C₁C₂C₃U/ et /C₁C₂C₃I/ se réalisent respectivement [C₁EC₂C₃U] et [C₁EC₂C₃I]

- Ssendu""
- ssefsi"dissoudre, fondre"

4.5.4. QUATRE CONSONNES (LES QUADRILITÈRES)

Dans le cas des verbes qui comportent quatre consonnes sans l'existence de gémiation²⁸, nous insérons le premier schwa après la première consonne²⁹ et le deuxième avant la dernière consonne :

4.5.4.1. La séquence /C₁C₂C₁C₂/ se réalise [C₁EC₂C₁EC₂]

- ferfer"Voler" ; berkez"Patauger" ; bejbej"Etre trop mouillé" ; cencen"Tinter" ; ce ce "S'enivrer" ; degdeg"Meurtrir" ; ceḥceḥ" chuter(eau) " serser"sonner" ; en en, ne ne "parler du nez, nasiller" ; re re "parler très fort, avoir une voix rauque"

Nous observons une certaine distinction au niveau de la prononciation entre les deux schwas. Si le premier tend à être un lubrifiant, le second s'approche phonétiquement d'un « a ». Cela est plus clair dans le processus de la nominalisation (formulation du nom d'agent) :

- Asaḥsaḥ"Brillant"

4.5.3.2. La séquence /CACCC/ se réalise [CACCEC]

- Carfeḥ"Radoter" ; barcen"Devenir noir" ; ḍarḍeq"Détonner" ; farfec/ farfec"Bâcler"

4.5.3.3. La séquence /CCICC/ se réalise [CCICEC]

- ṣḥissef"Avoir des soucis" ; ṣḥinneb"Dorloter" ; swiḥḥeq"Tendre la main pour prendre" ; fqiqqes"S'essouffler"

4.5.3.4. La séquence /CUCCC/ se réalise [CUCCEC]

- muvzer "Se disputer debout (hommes)"; nufser "Se délier"; sungem "Poindre (le jour)"
*murde "Mourir asphyxié"

4.5.3.5. La séquence /CACCC/ se réalise [CACCEC]

/CACCC/	[CACCEC]	TRADUCTION
Saḥrt	Saḥret	Etre essoufflé
Qarḍc	Qarḍec	Carder la laine
Maḥḍn	Maḥḍen	Se moquer
Gargb	Gargeb	Boire à tire-larigot
Ḍarḍq	Ḍarḍq	Détonner

4.5.3.6. La séquence /CCUCC/ se réalise [CCUCEC]

/CCUCC/	[CCUCEC]	TRADUCTION
qrujj	qrujje	Faire des roulades
crurd	crured	Etre handicapé
ḥnunḥḍ	ḥnunḥḍ	Etre enroulé dans un tissu
xnunnes	xnunnes	Etre barbouillé
hrubbez	hrubbez	Dégringoler

4.5.3.7. La séquence /CCACC/ se réalise [CCACEC]

sxaḥreq "Mentir"
smarret "Faire peiner"

Dans les mots de quatre consonnes dont la première est géminée, le schwa est inséré après la consonne géminée et avant la dernière consonne si elle n'est précédée d'une voyelle, comme dans les exemples suivants :

*Nnezref "Etre brûlé"
*Nnezreq "Avaler de travers"
*Ssefled "Entendre"

4.5.4. CINQ CONSONNES (LES QUINQUILITÈRES)

L'amazighe possède peu de verbes quinquilitères comme : baḥkikkeḍ "Gigoter, se rouler par terre"; farkikkeḥ "Attraper le fou-rire"; nneḥrured "Tomber sur le séant"; sxuncef "Respirer bruyamment".

C'est pour cette raison que nous proposons les verbes conjugués constitués de cinq consonnes distinctes et qui sont nombreux. Le schwa s'insère, dans ces verbes quinquilitères, après la première consonne et avant l'avant-dernière consonne :

/CCCCC/	[CECCECC]	TRADUCTION
Lmdnt	Lemdent	Elles ont appris
bd nt	Bed ent	Elles ont entamé
mḥdnt	Mehdent	Elles sont dures
fdṛnt	Fedrent	Avoir l'onglée
zd nt	zed ent	Elles ont habité
mrcnt	mercent	Elles sont mariées

Et si le verbe est à la forme factitive le schwa s'insère après la deuxième consonne (si la troisième n'est pas une voyelle) et avant l'avant-dernière consonne :

/CCCCC/	[CCECCEC]	TRADUCTION
Sbsrn	sbesren	Ils ont agacé
Smrcn	smercen	Elles font marier
sm rn	sme ren	Elles ont agrandi
skunzr ³⁰	skunzer	Faire saigner du nez

Bien qu'émanant d'une réalité phonétique qui ne peut que s'imposer dans le processus de la standardisation de l'amazighe, le schwa est sujet à des débats irréalistes. Et des chercheurs de prouver son existence, et d'autres de nier son importance dans l'amazighe standard. Il demeure, à notre avis, incontournable dans toute description lexicale, dans toute transcription et dans toute confection d'une grammaire normative.

3.1. LES VOYELLES

Le tarifit présente de nombreuses particularités de prononciation qui le distinguent des autres variétés. Certaines de ces particularités, comme la spirantisation des consonnes occlusives, peuvent se retrouver dans d'autres dialectes notamment le kabyle, d'autres sont spécifiques au tarifit. Depuis une dizaine d'années, il y a des débats réguliers dans les milieux universitaires et associatifs rifains, aussi bien au Maroc qu'en Europe, pour essayer de fixer une orthographe unifiée et stabilisée de tarifit qui prenne en considération la vocalisation propre. Actuellement, les pratiques restent très diverses et largement déterminées par les prononciations locales. Le problème de tarifit est en fait compliqué car cette variété est à la fois diversifiée en elle-même et fortement divergente par rapport au reste des variétés.

La variété Nord est la plus touchée, sur le plan phonétique, dans la standardisation de l'amazighe : l'absence des voyelles initiale, centrale et finale dans les programmes de l'amazighe pose problème. En ce sens, *si l'acquisition de la grammaire et du vocabulaire d'une nouvelle langue demeure largement ouverte, la prononciation ne peut plus être celle des locuteurs naturels de la langue que l'on apprend.*³¹ Ceci est vrai puisque l'apprenant rifain en le privant de ses phonèmes, de sa voyelle centrale, se trouve en train d'apprendre une nouvelle prononciation appartenant aux variétés Centre et Sud.

Pour mieux expliciter notre propos, nous avançons les exemples suivants où nous constatons un écart entre le tarifit et la langue standard, ou encore entre le tarifit et les deux autres variétés du Maroc.

3.2.1. L'absence de la voyelle initiale

Le tarifit, à l'inverse des variétés Centre et Sud, a conservé la voyelle initiale d'un certain nombre de verbes. Cette voyelle est sa marque définitoire. Priver l'enfant de ces voyelles dans un cours, c'est non seulement le déposséder de ses caractéristiques phonétiques, mais surtout lui insuffler le sentiment d'insécurité.

Dans les exemples suivants, l'enseignant et l'apprenant peuvent-ils articuler ces verbes sans la voyelle initiale?

Tarifit	Standard	Traduction
Arbu	rbu	Endosser
Arwer	rwl	S'enfuir
aṛḍel	ṛḍl	Emprunter, prêter
aṛzem	ṛzm	Ouvrir
aṛež	ṛž	Casser

Notons qu'il est impossible d'imposer une prononciation sur une autre, encore moins de métamorphoser la langue maternelle. En outre, cette standardisation de la prononciation de l'autre, bien qu'elle soit attestée dans quelques sous-dialectes du Nord, ne fait que créer une insécurité linguistique chez l'apprenant.

3.2.2. L'absence de la voyelle centrale

Un autre problème phonétique se pose à l'unification de l'amazighe, il s'agit de l'absence de la voyelle initiale, comme dans les exemples suivants :

Tarifit	Standard	Traduction
ar	r	Lire
zaṛ	zṛ	Regarder
fsar	fsr	Mettre à sécher"
ḍaṛ	ḍṛ	Descendre
aṛṣ	ṛṣ	Egorger
zba	zḅṛ	Elaguer

3.2.3. L'absence de la voyelle finale

Nombre de voyelles finales sont écartées de la langue standard. Pour le Rifain, l'absence de ces voyelles implique un changement sur le plan phonétique ce qui influe sur la réception. D'ailleurs, cette voyelle finale peut être remplacée par un schwa, ce qui n'est pas le cas dans les manuels de l'amazighe.

Tarifit	Standard	Traduction
Summar	summr	Prendre un bain de soleil
Zuzzar"	zuzzr	Vanner

CONCLUSION

Comment pouvons-nous standardiser en présence de ces variations phonétiques ? Rappelons que la langue-entendue d'abord comme la propriété des locuteurs.

Généralement, nous parlons de deux points distincts : d'un côté, ceux qui croient qu'avec un modèle de langue standard, la richesse des variétés linguistiques se perd et que la langue elle-même s'appauvrit, de l'autre ceux qui nourrissent la crainte que, si le choix est fait d'une variété en particulier, les locuteurs se sentent complexés en raison de leur manque de maîtrise de cette variété, et que cela conduise à créer des Imazighen de première et de deuxième classes.

Le choix d'un système phonologique strict d'écriture implique, à long terme, l'avantage d'affaiblir les différences phonétiques entre les différentes variétés de l'amazighe. En fait, il n'existe aucune langue pour laquelle la version écrite correspond entièrement à la version parlée, pour une raison simple : la langue écrite a tendance à être conservatrice, ce qui n'est pas le cas de la langue parlée qui change avec le temps. Mais cela ne veut pas dire abandonner toutes les caractéristiques phonétiques et commencer l'enseignement uniquement par tout ce qui appartient à l'écrit, l'usage de l'oral et de l'oralité sont indispensables dans l'enseignement de l'amazighe, surtout dans les niveaux primaires.

Nous pensons que le problème sera résolu si l'on opte pour un système phonologique strict et nécessaire de transcription. Cela veut dire que toutes les caractéristiques phonétiques, dans n'importe quelle variété, non pertinentes³² ne sont pas représentées dans le système. En revanche, il reste toujours des problèmes au niveau de la standardisation de la phonétique donc de la prononciation.

L'analyse des textes standards des manuels enseignés montre la prédominance, sur le plan phonétique, des autres variétés du Maroc quoique cette phonétique existe dans quelques régions du Nord (Aytznassen, Qarya...).

À partir des manuels de l'amazighe, la phonétique enseignée est celle appartenant aux variétés Centre et Sud. A titre d'illustration, priver l'apprenant rifain de ses voyelles initiale, centrale et finale, c'est le déposséder de ses caractéristiques phonétiques. Alors, l'enseignant et l'apprenant peuvent-ils articuler des termes sans ces voyelles ? Comment pouvons-nous normaliser ou imposer une norme phonétique en l'existence de ces variations phonétiques ? Qu'en serait-il de la réception ? Ce sont là des interrogations qu'on n'a pas cessé de poser.

BIBLIOGRAPHIE

1. Banhakeia, H. & Farhad, H. « Problèmes et règles d'insertion du schwa en tarifit : analyse de cas et propositions », Première partie, Mai 2011, in *Tawiza* n°69 ; pp.3-4
2. Boukous, A. (2009), *Phonologie de l'amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM.
3. Cadi K., *Transitivité et diathèse en tarifite*, publication de l'ircam.
4. Cadi. K., dans, *le système verbal rifain : formes et sens*.
5. Chami, M. (1979), *Un parler amazigh du Rif marocain : approche phonologique et morphologique*, thèse de 3^{ème} cycle, U. de Paris V.
6. Cohen, M. (1947), *Essais comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*, Paris.
7. Dahir portant création de l'IRCAM.
8. Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1988) – « Syllabic Consonants in Berber: Some New Evidence », *Journal of African Languages and Linguistics* 10, p. 1-17.
9. Dell, F. & Elmedlaoui, M. (1991), « Clitic Ordering, Morphology and Phonology in the Verbal Complex of ImdlawnTashelhiyt Berber », *Langues Orientales Anciennes Philologie et Linguistique*, 3, p. 77-104.
10. Dell, F. & Elmedlaoui, M. (2002), *Syllables in Tashlhiyt Berber and in Moroccan Arabic*, Dordrecht, and Kluwer Academic Publishers.
11. Destaing, E. (1938), *Etude sur la tachelhit du Sous, Vocabulaire français-berbère*, Paris, Librairie Ernest Leroux.
12. El Moujahid, E. (1979), "Présentation des phonèmes de la langue tamazighte : le tachelhiyt d'Ighrem", *Traces* 2, p. 52-78.
13. Farhad, H. « Etude de quelques phonèmes et sons à travers le manuel amazigh », *Le Monde amazigh*, Mars 2007, N°70.
14. Farhad, H., *La standardisation de l'amazighe marocain entre la théorie et la pratique : analyse des problèmes et propositions*, Thèse de doctorat national, 2012, Volume 1, 403p.
15. Guinbretière, E. (1994), *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier/Hatier, Paris.
16. Hagège, C (2009), *Dictionnaire amoureux des langues*
17. Hamdaoui M., *Description phonétique et phonologique d'un parler amazigh du Rif marocain (Province d'Al-Hoceima)*. Thèse de doctorat de 3e Cycle, Université de Provence, 1985.
18. K. Cadi, *Transitivité et diathèse en tarifite*.
19. Kamal Naït-Zerrad, *Linguistique berbère et applications*, L'Harmattan, 2004, p.62
20. Le Discours Royal de sa Majesté le Roi Mohamed VI du 17 Octobre 2001 à Ajdir (Khénifra).
21. M. G. Kossmann, *Schwa en berbère*, JALL 16 (1995), 71-82.
22. MEN, La circulaire 90 du 19 Aout 2005 relative à l'organisation des sessions de formation dans la pédagogie et la didactique de l'amazighe.
23. MEN, La circulaire 130 du 6 septembre 2006 à propos l'organisation de l'enseignement de l'amazighe et la formation des professeurs de l'amazighe.
24. MEN, La circulaire 133 du 12 Octobre 2007 relative à l'insertion de l'amazighe dans les cursus scolaires.

25. MEN, La circulaire ministérielle 108 du 1^{er} Septembre 2003 à propos l'insertion de l'enseignement de l'amazighe dans les cursus scolaires.
26. MEN, La circulaire ministérielle 82 du 20 Juin 2004 relative à l'organisation de l'enseignement de l'amazighe et la formation des professeurs de l'amazighe.
27. S. Chaker, Manuel de Linguistique Berbère I, Ed. Bouchène,.
28. S. Chaker, Manuel de Linguistique Berbère I, Ed. Bouchène.
29. Tifawin a tamazi t 2, 2009, adlis n unlmad, Casablanca, Al Oumma, 1ère édition.
30. Tifawin a tamazi t 3, 2005, adlis n unlmad, Rabat, Okad, 1ère édition.
31. Tifawin a tamazi t 4, 2006, adlis n unlmad, Rabat, Okad, 1ère édition.
32. Tifawin a tamazi t 5, 2007, adlis n unlmad, Rabat, Okad, 1ère édition.
33. Tifawinatamazi t 6, 2008, adlis n unlmad, Rabat, Al Maarif Al Jadida, 1ère édition.

Notes:

¹ Institut Royal de la Culture Amazighe

² « Ma parole », livret d'activités orales contenant des fiches didactiques en caractères arabe et en tefinagh destiné aux enseignants de l'amazighe de la première année de l'enseignement primaire, publié en 2004 par l'IRCAM.

³ Les principes généraux sur lesquels se fonde l'enseignement de l'amazighe.

⁴ A l'exception de quelques phonèmes, de quelques règles de l'insertion du schwa⁴ et des voyelles centrales omises dans l'aménagement de l'IRCAM.

⁵ En phonologie, on appelle *trait pertinent* un trait distinctif qui, dans l'organisation d'une langue particulière, sert effectivement à distinguer deux phonèmes : /p/ et /b/ se distinguent par le trait de voisement : (/p/ :- voisé et /b/ : +voisé).

⁶ Emprunté à l'hébreu « vide », le schwa est une voyelle neutre, ni ouverte ni fermée, ni antérieure ni postérieure, ni rétractée ni arrondie ; en français, le *e* muet [...] (CHVA, *Trésor de la Langue Française*)

⁷ La langue usuelle connaît une importante présence des emprunts.

A notre avis, il serait erroné d'étudier la place du schwa dans des emprunts. Lors des emprunts, le « a » se transforme en « e » : « albahr » devient « lebhar » ou « rebhar »

⁸ Dans les parlers catalans, le « a » ou le « e » (non accentués) sont prononcés comme une voyelle neutre. Les petits rifains mettent à la place du schwa un « a » : pour eux il y a présence physique d'une voyelle.

⁹ Cité par Cadi. K., dans, *le système verbal rifain : formes et sens*, p.26.

¹⁰ H. Banhakeia & H. Farhad « Problèmes et règles d'insertion du schwa en tarifit : analyse de cas et propositions » Première partie, Avril 2011, Tawiza n°168 ; pp.8-9

¹¹ Les manuels "Tifawin a tamazight" publiés par l'IRCAM en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale.

¹² M. G. Kossmann, *Schwa en berbère*, JALL 16 (1995), 71-82, p.72.

¹³ S. Chaker, Manuel de Linguistique Berbère I, Ed. Bouchène, p.83.

¹⁴ K. Cadi, *Transitivité et diathèse en tarifite*, p.9-10

¹⁵ En Phonologie, se dit d'un phonème dont l'articulation se caractérise par une déformation plus grande de l'appareil vocal (opposé à *lâche*) par rapport à sa position de repos.

¹⁶ Pour les régions de Nador et d'Al Hoceima, nous constatons, dans la langue standard des manuels, et la suppression des voyelles centrales et l'omission du schwa. "Péter" est articulé *zared*, par l'insertion de la voyelle centrale.

¹⁷ M. G. Kossmann, Esquisse grammaticale du rifain oriental, « Ussun amazigh », 16, Editions Peeters, Paris-Louvain, 2000, p.16

¹⁸ Du gr. *paroimia* « proverbe » et *-logie*. Étude des parémies, c'est-à-dire des proverbes et formes apparentées : sentences, préceptes, slogans, devises.

¹⁹ H. Banhakeia & H. Farhad « Problèmes et règles d'insertion du schwa en tarifit : analyse de cas et propositions », Première partie, Mai 2011, in *Tawiza* n°69 ; pp.3-4

²⁰ Kamal Naït-Zerrad, *Linguistique berbère et applications*, L'Harmattan, 2004, p.62

²¹ M. G. Kossmann, *Schwa en berbère*, JALL 16 (1995), 71-82, p.72.

²² Dans les manuels de l'amazighe, nous allons transcrire ce mot : *tmurdd*. Difficulté didactique et écart entre la langue enseignée et la langue parlée de l'apprenant en l'absence de deux schwas.

²³ *Jenest* utilisé au Nord pour l'animal, il a un sens péjoratif.

²⁴ Cependant, d'autres verbes forment des noms d'action différents tels : *tteṣ(iḍ)*,

²⁵ Le rifain distingue les deux verbes mâcher et mastiquer, le premier est "fḥez" et le second est "ṛemmez".

²⁶ *Tikkeṣt* est attesté aussi au Nord.

²⁷ Dans le cas de la présence de la voyelle centrale (prononciation de quelques aires linguistiques rifaines) La séquence /CACC/ se réalise [CACEC], comme dans les exemples suivants :

*zāreḍ "Péter"

* aṛeḍ "Inviter"

*qāreḍ "Dépense, pénétrer une femme"

*barec "S'affaïsser"

*bareḍ "déféquer"

*farfec "Bâcler"

²⁸ La gémination optée dans les manuels ne converge pas à celle attestée au Nord. Ce choix exige, de la part de l'apprenant rifain, un remplacement d'une articulation par une autre, comme dans les exemples suivants : **Tarifittira** (Ecriture) ,ṣebbanya (Espagne), wwt (frapper) ; **Standard**, tirra, ṣbanya, wt.

²⁹ Dans l'absence d'une voyelle après cette première consonne.

³⁰ Dérivé de « *anzaren* » (nez)

³¹ Hagège, C (2009), *Dictionnaire amoureux des langues*, p.67.

³² En phonologie, on appelle *trait pertinent* un trait distinctif qui, dans l'organisation d'une langue particulière, sert effectivement à distinguer deux phonèmes : /p/ et /b/ se distinguent par le trait de voisement : (/p/ :- voisé et /b/ : +voisé).